

# Bulletin de partenariat guide Se loger. Bon de commande et bon à tirer pour parution 2019



OMT DE PORTO-VECCHIO – BP 92 – 20538  
 PORTO-VECCHIO CEDEX  
 Tél. : 00 33 (0)4 95 70 09 58  
 accueil@destination-sudcorse.com

Bon de Commande N° :

**Cochez la rubrique correspondant à votre activité :**

- |   |  |  |   |
|---|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Hôtel                                      | <input type="checkbox"/> Résidence de vacances                                   | <input type="checkbox"/> Chambre d'hôtes       | <input type="checkbox"/> Agence de voyage |
| <input type="checkbox"/> Appart'Hôtel                               | <input type="checkbox"/> Centre/Village de vacances                              | <input type="checkbox"/> Gîte rural            | <input type="checkbox"/> Transporteur     |
| <input type="checkbox"/> Résidence de Tourisme                      | <input type="checkbox"/> Camping/ Camping à la ferme / Aire naturelle de camping | <input type="checkbox"/> Meublé de Tourisme    |   |
| <input type="checkbox"/> Loueur professionnel de meublé de tourisme | <input type="checkbox"/> Gîte d'étape  | <input type="checkbox"/> Agence immobilière    |   |
|   |  | <input type="checkbox"/> Promotion immobilière |   |

Étoiles : ..... ou Épis : ..... ou Label : ..... valable jusqu'au : ...../..... /..... Merci de bien vouloir joindre votre arrêté de classement ou justificatif en vigueur.

Forme juridique de l'établissement : ..... Nom de la personne juridiquement responsable : .....

Nom de l'établissement à faire paraître : ..... Numéro SIRET : .....

Adresse de l'activité : ..... C.P. : ..... Ville : .....

Tél. 1 : ..... Tél. 2 : ..... Tél. personnel : .....

Site web : ..... E-mail professionnel : .....

Page Facebook : ..... Lien vidéo : .....

Ouvert du ...../...../..... au...../...../..... Distance de la plage : ..... Distance des commerces : .....

Coordonnées GPS de votre établissement : Latitude : ..... Longitude : .....

Nbre de chambres : ..... et/ou Nbre de suites : ..... ou Nbre de locations : .....

Nbre d'emplacement camping : ..... Type de location (F2 ou 2/4pers) : ..... Surface : de ..... à .....

Adresse de facturation : ..... E-mail personnel : .....

**Votre texte de présentation** (200 caractères maximum, espaces compris) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Photo pour votre bandeau** : Idem 2018 :  oui  non

**Parution site internet** : Afin d'illustrer votre parution sur le site internet de l'OMT de Porto-Vecchio, merci de nous transmettre 4 visuels supplémentaires de votre établissement sur un support informatique, au format JPEG, en 300 DPI de résolution, format paysage :

Remis ce jour  Renvoyé par mail à l'adresse suivante : webmaster@destination-sudcorse.com

**VOS TARIFS À FAIRE PARAÎTRE EN 2019 :**

**À LA NUITÉE : PRIX INDICATIFS PAR JOUR ET POUR 2 PERS.**

Chambre standard	De .....	€ à .....	€
Chambre supérieure	De .....	€ à .....	€
B & B	De .....	€ à .....	€
½ pension	De .....	€ à .....	€
Pension complète	De .....	€ à .....	€

**A LA SEMAINE : PRIX INDICATIFS MOYENS**

2 personnes	De .....	€ à .....	€
4 personnes	De .....	€ à .....	€
6 personnes	De .....	€ à .....	€
8 personnes	De .....	€ à .....	€
10 personnes	De .....	€ à .....	€

**POUR LES CAMPINGS : PRIX INDICATIFS MOYENS À LA JOURNÉE**

1 pers	De .....	€ à .....	€
Tente	De .....	€ à .....	€
Electricité	De .....	€ à .....	€

Voiture	De .....	€ à .....	€
Caravane	De .....	€ à .....	€
Camping-car	De .....	€ à .....	€
Bungalow/HLL	De .....	€ à .....	€

**COCHEZ LES ÉLÉMENTS DE CONFORT DE VOTRE ÉTABLISSEMENT (15 MAXIMUM) :**

- |  |  |  |  |   |
|--|--|--|--|---|
| <b>Mode de paiement :</b>                    | <b>Confort/Équipement :</b>                                | <input type="checkbox"/> Jardin (uniquement pour le web)         | <input type="checkbox"/> TV                        | <input type="checkbox"/> Plage aménagée |
| <input type="checkbox"/> CB Visa             | <input type="checkbox"/> Accès handicapé                   | <input type="checkbox"/> Lave-linge (uniquement pour le web)     | <input type="checkbox"/> Vue panoramique           | <b>Activités/Loisirs :</b>              |
| <input type="checkbox"/> Chèque Vacances     | <input type="checkbox"/> Aire de service camping-car       | <input type="checkbox"/> Lave-vaisselle (uniquement pour le web) | <input type="checkbox"/> Wifi                      | <input type="checkbox"/> Aire de jeux   |
| <input type="checkbox"/> American Express    | <input type="checkbox"/> Animaux admis                     | <input type="checkbox"/> Laverie                                 | <b>Services/Prestations :</b>                      | <input type="checkbox"/> Animation      |
| <input type="checkbox"/> Eurocard/Mastercard | <input type="checkbox"/> Bar                               | <input type="checkbox"/> Linge fourni                            | <input type="checkbox"/> Accueil groupe            | <input type="checkbox"/> Salle de sport |
| <b>Situation géographique :</b>              | <input type="checkbox"/> Barbecue (uniquement pour le web) | <input type="checkbox"/> Parking                                 | <input type="checkbox"/> Alimentation / Épicerie   | <input type="checkbox"/> Tennis         |
| <input type="checkbox"/> Dans un village     | <input type="checkbox"/> Branchement électrique            | <input type="checkbox"/> Piscine                                 | <input type="checkbox"/> Baby-sitting              | <b>Langue(s) parlée(s) :</b>            |
| <input type="checkbox"/> En bord de mer      | <input type="checkbox"/> Climatisation                     | <input type="checkbox"/> Piscine chauffée                        | <input type="checkbox"/> Camp naturaliste          | <input type="checkbox"/> Anglais        |
| <input type="checkbox"/> En centre-ville     | <input type="checkbox"/> Dépôt de glace                    | <input type="checkbox"/> Restaurant                              | <input type="checkbox"/> Club enfant               | <input type="checkbox"/> Italien        |
| <input type="checkbox"/> En montagne         | <input type="checkbox"/> Dépôt de gaz                      | <input type="checkbox"/> Sauna                                   | <input type="checkbox"/> Équipement séminaire      | <input type="checkbox"/> Allemand       |
| <input type="checkbox"/> Sur le port         | <input type="checkbox"/> Garage                            | <input type="checkbox"/> SPA                                     | <input type="checkbox"/> Location de tente         | <input type="checkbox"/> Néerlandais    |
|  | <input type="checkbox"/> Jacuzzi                           | <input type="checkbox"/> Terrasse (uniquement pour le web)       | <input type="checkbox"/> Location de réfrigérateur | <input type="checkbox"/> autre : .....  |

Je reconnais avoir pris connaissance des informations citées ci-dessus. Fait le ....., à .....

Signature et cachet précédés de la mention « Bon pour Accord » obligatoire.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations fournies ci-dessus et m'engage à respecter les « Conditions partenariat ».

Montant du règlement pour 2019 : .....€

Grille de tarifs 2018 ci-après.

Modalité de règlement : Chèque  Espèce  Virement

Banque : .....

Chèque n° : .....

Je souhaite recevoir ma facture par e-mail.

## TARIFS 2019

### Hôtels

- Non classé .....	239 €
- 1 étoile .....	407 €
- 2* Moins de 20 chambres .....	419 €
- 2* Plus de 20 chambres .....	718 €
- 3* Moins de 20 chambres .....	538 €
- 3* Plus de 20 chambres .....	837 €
- 4* Moins de 20 chambres .....	753 €
- 4* Plus de 20 chambres .....	1196 €
- 5 étoiles .....	2392 €

### Résidences de tourisme

- Moins de 100 lits .....	753 €
- De 101 à 200 lits .....	909 €
- Plus de 200 lits .....	1196 €

### Loueurs professionnels de tourisme

- Moins de 21 lits .....	407 €
- De 21 à 60 lits .....	670 €

### Appart'Hôtel / Résidences de vacances / Villages de vacances / Centres de vacances / Gîtes ruraux

- Moins de 21 lits .....	407 €
- De 21 à 60 lits .....	670 €
- De 61 à 100 lits .....	753 €
- De 101 à 200 lits .....	909 €
- Plus de 200 lits .....	1196 €

### Campings / Campings à la ferme / Aires naturelles de camping

- Moins 60 emplacements .....	359 €
- Moins 60 emplacements et 10 bungalows .....	407 €
- Moins 60 emplacements et + de 10 bungalows .....	478 €
- De 60 à 100 emplacements et 10 bungalows .....	478 €
- De 60 à 100 emplacements et + de 10 bungalows .....	700 €
- Plus de 100 emplacements et 10 bungalows .....	646 €
- Plus de 100 emplacements + de 10 bungalows .....	861 €

### Gîtes d'étape et de séjour

- Gîte d'étape en montagne .....	79 €
- Gîte de moins de 50 lits .....	299 €
- Gîte de plus de 50 lits .....	419 €

### Chambres d'hôtes

- Parution avec photo .....	350 €
-----------------------------	-------

### Meublés de tourisme

- De 1 à 3 location(s) avec photo ...	299 €
- Plus de 3 locations avec photo ...	407 €

### Agences/Promotions/Transporteurs

- Agence de voyage .....	490 €
- Agence immobilière .....	550 €
- Promotion immobilière .....	550 €
- Transporteur routier, aérien, maritime .....	490 €
- Les agences de voyages désirant faire apparaître sur la brochure leur activité immobilière (1 seule parution mentionnant les 2 activités) doivent s'acquitter d'une cotisation identique à celle des agences immobilières : .....	550 €

**RÈGLEMENT 2019** : à adresser à l'**Office Municipal de Tourisme de Porto-Vecchio** - BP 92 - 20538 Porto-Vecchio Cedex avant le **15 septembre 2019**.

Merci de nous transmettre impérativement une copie de votre **arrêté de classement ou de certification, et/ou KBIS** en vigueur ainsi qu'un dépliant de votre établissement.

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTENARIAT.

### ARTICLE 1 : FICHE DE PARTENARIAT

La fiche de partenariat doit être complétée dans le détail (adresse, tarifs, pictogrammes, période d'ouverture,...), vérifiée et signée.

### ARTICLE 2 : VISUELS

Pour illustrer votre parution, nous avons besoin de 5 visuels (photo ou logo). Merci de nous le transmettre sur support informatique ou par mail (webmaster@destination-sudcorse.com), en format JPEG, en haute définition et en format paysage.

### ARTICLE 3 : TARIFS

L'ensemble des partenaires doivent indiquer leurs tarifs sur la fiche de partenariat dans l'espace prévu à cet effet. Ceci est une condition impérative ; dans le cas contraire, le partenariat ne peut se faire.

### ARTICLE 4 : RUBRIQUES

Peuvent figurer dans le guide hébergement : les hôtels, les résidences, les villages de vacances, les centres de vacances, les loueurs professionnels de meublés, les gîtes ruraux, les gîtes d'étapes, les campings, les meublés, les chambres d'hôtes, les agences de voyages, les agences immobilières, les transporteurs.

Peuvent figurer sur le guide pratique : les activités de sports et loisirs, les activités culturelles, les restaurants, les traiteurs, les artisans et boutiques d'artisanat, les producteurs et boutiques de produits régionaux, les commerces (souvenirs, photographes, bijouteries, habillement, parfumeries, déco, bars, glaciers, discothèques, ...), les transports (locations de véhicules, taxis,...), les services (espaces internet, conciergeries,...).

### ARTICLE 5 : MEUBLÉS DE TOURISME

Tout meublé doit être classé en meublé de tourisme pour être partenaire de l'Office Municipal de Tourisme.

### ARTICLE 6 : PARTENARIAT

Art 6-1 : Être partenaire, c'est être obligatoirement présent sur notre guide et notre site internet.

Art 6-2 : Les établissements qui souhaitent figurer dans d'autres rubriques doivent d'abord être partenaires au titre de leur rubrique principale (condition impérative), par exemple :

- Un hôtel, une résidence ou un camping peut cotiser pour son restaurant en payant une participation spécifique,
- Un hôtel, qui fait du locatif peut aussi figurer en rubrique Résidences de Vacances en payant une participation spécifique.

### ARTICLE 7 : INFORMATION

Tout partenaire donnant des renseignements inexacts en matière de capacité ou de tarifs pourra se voir exclu de l'Office Municipal de Tourisme de manière temporaire ou définitive.

### ARTICLE 8 : RÉCLAMATION

Si l'Office Municipal de Tourisme reçoit plus de deux réclamations concernant un partenaire, l'établissement pourra se voir exclu de l'Of-

fice Municipal de Tourisme de manière temporaire ou définitive.

### ARTICLE 9 : FICHER CLIENT

Les listings des demandes d'information formulées auprès de l'Office Municipal de Tourisme (par téléphone, télécopie ou courrier) sont uniquement destinés aux partenaires. Tout partenaire fournissant ces informations à des non-partenaires pourra se voir exclu de l'Office Municipal de Tourisme de manière temporaire ou définitive.

### ARTICLE 10 : TAXE DE SÉJOUR

Tout partenaire «hébergement» s'engage à s'acquitter régulièrement de la taxe de séjour.

### ARTICLE 11 : JUSTIFICATIFS À FOURNIR

Il est obligatoire de nous fournir : une copie du Kbis en cours de validité ou des statuts.

Si votre établissement est classé ou labellisé, l'arrêté de classement correspondant.

Si vous possédez un diplôme, brevet... la copie de celui-ci.

### ARTICLE 12 : RÈGLEMENT

Le partenariat ne deviendra effectif qu'après réception de votre règlement. L'Office Municipal de Tourisme accepte les règlements par chèque, espèce ou virement.

### ARTICLE 13 : RESPONSABILITÉ

Art 13-1 : Attention l'OMT de Porto-Vecchio ne reviendra pas vers vous pour valider votre bandeau. **Cette fiche est votre Bon à Tirer.**

Il n'y aura donc aucune possibilité de modification par la suite. Par conséquent, nous vous remercions de bien vouloir vérifier attentivement votre fiche avant de nous la retourner.

Art 13-2 : Toute erreur ou omission dans le corps d'une annonce ne peut entraîner la résiliation de l'ensemble du présent engagement.

L'erreur substantielle ou la non parution peut, au plus, conduire à un remboursement égal au prix facturé de l'annonce publicitaire non parue ou au renouvellement gratuit de l'annonce dans une édition ultérieure. **En aucun cas, l'OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME DE PORTO-VECCHIO ne sera redevable d'une indemnité en raison d'une quelconque erreur ou de la non parution.**

Les parties conviennent qu'il ne sera fait droit à aucune contestation de la part du client, passé le délai de trois mois après la date de publication du support faisant l'objet de la présente contestation.

### ARTICLE 14 : DONNÉES PERSONNELLES

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé pour nous permettre de réaliser les brochures et site internet de l'Office Municipal de Tourisme. Elles sont conservées pendant 3 ans et sont destinées aux services gestion, promotion et web. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : [gestion@destination-sudcorse.com](mailto:gestion@destination-sudcorse.com)